

les agriculteurs sont entrés largement dans le courant mutualiste; les associations mutuelles contre la mortalité du bétail dans les campagnes ont pris, en ces dernières années, un développement inouï: le chiffre du capital assuré a passé de 30 à 300 millions. C'est que la nécessité et le bienfait de l'association et de la mutualité pénètrent chaque jour davantage dans les mœurs.

“ J'ai fini, messieurs. On vous a dit que vous étiez une grande force matérielle et morale. Je ne fais pas appel à la force numérique, et cependant je verrais sans regret, à chaque consultation du suffrage universel, les mutualistes demander à leurs élus d'obtenir des départements et des communes des concours plus larges que ceux qu'on vous a accordés jusqu'ici. Je ne parlerai pas des subventions importantes de l'État; mais je suis étonné de ceci: les 75 départements qui inscrivent à leur budget des crédits pour la mutualité, ne donnent en tout que 250,000 francs, et la subvention totale des communes n'est que de 600,000 francs environ, soit à peine un million en tout.

“ Sans pousser à la dépense, on peut bien souhaiter que départements et communes apportent un concours plus généreux à cette institution de la mutualité, qui est la première du pays, et qu'ils ne donnent pas moins que les membres honoraires; ceux-ci donnent annuellement 3 millions 500,000 francs.

“ Mais, messieurs, la puissance morale que vous exercez dans ce pays est encore celle que je veux le plus louer. Vous remplissez éminemment un devoir social et vous réalisez la fraternité républicaine. Dans toutes vos sociétés,

grandes ou petites, pauvres ou riches, on voit des privilégiés de la vie et de la fortune donner leur temps, leurs soins et leur aide pécuniaire à leurs concitoyens moins heureux, s'unir et se mêler à eux dans une collaboration affectueuse et intime: et il n'est pas de spectacle plus réconfortant.

“ En pratiquant cette solidarité, vous faites œuvre de paix sociale, et vous honorer la République et la France.”

La sollicitude de la Prévoyance

“ La Dotation de la Jeunesse de France ” vient de célébrer le dixième anniversaire de sa fondation. Cette société a pour but de constituer une dot à chaque jeune fille lors de son mariage ou de sa majorité, et à chaque jeune homme lors de l'expiration de son service militaire. Elle compte déjà 351,000 adhérents et possède 9 millions 200,000 francs.

Cette nécessité de la dot n'existant heureusement pas au Canada, cette société n'est pas citée ici pour nous être un modèle. Mais n'est-il pas consolant de voir jusqu'où s'étend la sollicitude de la prévoyance mutualiste? Sans compter que “ La Dotation de la Jeunesse ” pourra peut-être nous inspirer, un jour ou l'autre, une fondation qui nous manque évidemment et qui aura pour but de faciliter aux jeunes gens leurs débuts dans la carrière qu'ils choisissent.